

Image not found or type unknown



Frais d'agence et montant du loyer

Par **caroll**, le **03/08/2009** à **11:01**

Bonjour,
Je voudrai savoir quelle est la législation concernant les frais d'agence et le montant d'un loyer.
Nous venons d'emménager dans un appartement, loyer: 735E pour 70 m2 annoncés (38m2 en réel) sur petite annonce par internet (que je n'ai malheureusement pas gardée), appartement non visité par nos soins mais l'agence à accepter de nous le louer à distance. Les frais d'agence s'élèvent à presque 900E, ce qui nous parait démesuré, d'autre part nous n'avons pas signé de papiers comme quoi nous étions d'accord pour ce moment (ce n'était pas stipulé sûr le bail).